



Centre Communal
d'Action Sociale
Hôtel de ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 02

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rumilly

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 mars à neuf heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rumilly, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Rumilly, sous la présidence de M. Christian DULAC, Maire, Président du CCAS de Rumilly.

Date de la convocation du Conseil d'Administration : 4 mars 2025.

Nombre de membres afférents au Conseil d'Administration : 17 Nombre de membres en exercice : 14 Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 14 votants (14 présents)
--

PRÉSENTS : Mmes Astrid CROENNE, Christine BOICHET-PASSICOS, Monique BONANSEA, Jocelyne BIJASSON, Béatrice CHAUVETET, Liliane DEBERNARDI, Edwige LABORIER, Fabienne JACCOUD, Marie STABLEAUX, Cécile VUILLARD,

MM. Christian DULAC, Jean-Noël CASSÉ, Daniel GIRODIN, Claude PERRUISSET.

PROCURATION : /

EXCUSÉ : /

M. Claude PERRUISSET a été désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 2025-03-08

Nature de l'acte : 7. Finances locales
7.6 – Contributions budgétaires

Objet : **DEMANDE DE SUBVENTION A LA COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT PARTENARIAL ENFANCE JEUNESSE (CAPEJ) POUR DES SORTIES FAMILLES AVEC L'ESPACE CROISOLLET**

Rapporteur : Mme Astrid CROENNE, Adjointe au Maire chargée des affaires sociales, du logement, de la petite enfance et des relations avec les aînés, Vice-présidente du CCAS.

La CAPEJ est un dispositif porté par le Conseil départemental et la Caf de Haute Savoie.

BILAN DES SORTIES 2024 :

En 2024, il a été réalisé 4 sorties familles sur les 4 prévues dans le cadre de la demande de subvention auprès de la CAPEJ :

- La Base de loisirs de Lescheraines, le 9 juillet 2024, 47 participants dont 14 adultes et 33 enfants, subvention demandée : 350 € subvention accordée et financée 280€
- Le Grand Parc d'Andilly le 18 juillet, 47 participants dont 15 adultes et 32 enfants, subvention demandée 900 € subvention accordée et financée 900 €
- Festival au bonheur des mômes en le 27 août 2024, 36 participants dont 13 adultes et 23 enfants, subvention demandée 700 € subvention accordée et financée 560€
- La ferme de Follon, 1 journée à l'automne 2024, 45 participants dont 15 adultes et 30 enfants, subvention demandée 700 € subvention accordée et financée 580€

Les participants vivent ces sorties comme un moment de vacances et de pause dans leur quotidien. Sans ce type d'accompagnement, ils n'auraient pas pu découvrir ces espaces du département en raison de difficultés financières et d'un manque de mobilité, notamment lié aux moyens de transport.

De plus, certaines mamans isolées avec plusieurs enfants n'osent pas sortir seules, par peur de ne pas réussir à s'organiser ou à gérer leurs enfants dans un espace inconnu. La crainte du regard des autres est également perceptible.

Lors de chaque sortie, les professionnelles ont pu prendre un moment privilégié avec chacune des familles pour échanger sur des sujets du quotidien : relations entre frères et sœurs, gestion des écrans, alimentation, difficultés d'organisation ou encore l'apprentissage des limites. Les parents ont régulièrement besoin d'être rassurés sur leurs compétences, et le cadre d'une sortie en extérieur, avec d'autres familles vivant potentiellement les mêmes situations, favorise ces échanges.

Au fil de la journée, les familles tissent des liens et des solidarités se développent, notamment pour la surveillance des enfants selon leur âge. Des affinités se créent, aussi bien entre parents qu'entre enfants. À la fin des sorties, certaines familles isolées ont convenu de se retrouver à l'Espace Croisollet ou dans un lieu extérieur en ville.

En 2024, au vu des bilans transmis, la CAPEJ a versé 2320 €.

DEMANDE DE SUBVENTION 2025 :

Dans la continuité des précédentes années et au vu des bilans, en 2025 l'Espace Croisollet souhaite organiser des sorties familles pendant les vacances scolaires avec comme objectif :

- Favoriser les sorties « Parents-Enfants » pendant les vacances scolaires
- Favoriser des rencontres parents-enfants en changeant d'environnement
- Découvrir à proximité des lieux de loisirs adaptés et accessibles aux familles.

Pour rappel ces sorties s'adressent à des familles qui n'ont pas ou peu accès aux loisirs. Pour ce faire en amont un travail de repérage des familles est fait en lien avec les partenaires sociaux (travailleurs sociaux du PMS, de la PMI et de la CAF de Haute Savoie).

Pour 2025, l'Espace Croisollet a programmé à nouveau 4 sorties, 3 l'été et 1 à l'automne :

- La Base de loisirs de Lescheraines, en juillet 2025, subvention demandée : 300€
- Le Grand Parc d'Andilly en juillet 2025, subvention demandée : 900 €
- Festival au bonheur des mômes en août 2025, subvention demandée 650€
- Une ferme pédagogique, 1 journée à l'automne 2025, subvention demandée : 650 €.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité, par 14 voix POUR (14 membres présents),

- APPROUVE la demande de subvention de 2500 € auprès de la CAPEJ (COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT PARTENARIAL ENFANCE JEUNESSE) instance de la CAF et du Conseil Départemental de Haute-Savoie afin de permettre à l'Espace Croisollet de réaliser 4 sorties familles.

- AUTORISE le Président à signer tous les documents s'y rapportant.

Ainsi délibéré,

Pour extrait conforme,

**Le Secrétaire de séance,
Claude PERRUISSET**



**Le Maire, Président du CCAS
Christian DULAC**

Signé par : CHRISTIAN DULAC
Date : 26/03/2025
Qualité : PRESIDENT CCAS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

074-267410140-20250317-2025_03-SS-D08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2025
Publication : 26/03/2025

Le Maire, Président du CCAS
Christian DULAC

